

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 21 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-et-un juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 13 juin 2017.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – BEUGNET – CORNET – CROZIER – EUVRARD
– GAUTHIER – GRENIER – HILAIRE – JOLLIVET – LEBRAT –
TESTON.

Excusés : M. BOUNIARD a donné procuration à M. JOLLIVET.
Mme PIQUEMAL a donné procuration à M. EUVRARD.

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD.

M. Jocelyn GAUTHIER a été élu secrétaire.

Objet : Mise en place de l'adressage postal sur le territoire de la commune.

Afin d'améliorer le cadre de vie et le service rendu à la population, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'adressage postal sur l'ensemble de la Commune par dénomination des voies et numérotation des habitations.

Cette demande paraît aujourd'hui indispensable pour faciliter :

- L'accès aux soins et aux premiers secours.
- Les déplacements à l'intérieur de la Commune grâce à la technologie GPS.

.../...

- La livraison des entreprises.
- Le développement des services à la personne.
- L'accès des facteurs, notamment les remplaçants, aux domiciles des clients.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de procéder à l'adressage postal de la Commune.

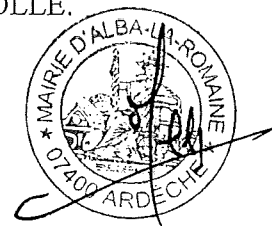
- **PREND** acte que le bureau d'études choisi après consultation dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal au Maire par délibération n°2014/15 – alinéa 4, est le Cabinet Signa Concept sis à SAOU (26) pour un montant total de la mission de 3 925 € HT soit 4 710 € TTC.

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2017.

- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 21 juin 2017.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 22 juin 2017.
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...